



Observatoires de la délinquance

De l'outil à l'usage, les exemples de l'agglomération de Vienne et de la ville de Lyon

La mise en œuvre des politiques locales de prévention et de sécurité fait appel à une ingénierie permettant de définir, suivre et évaluer les projets contractualisés le plus souvent sous la forme de contrats locaux de sécurité (CLS). L'observatoire de la délinquance figure souvent parmi les « outils » utilisés. Les contextes et les usages varient : pas de modèle unique, cette démarche s'inscrit dans une logique locale. Pour Bertrand Cadiot, sous-préfet de l'arrondissement de Vienne, l'observatoire permet, au-delà des chiffres, de saisir l'ambiance urbaine et d'analyser finement les phénomènes pour produire une action adaptée. Jean-Louis Touraine, premier adjoint au maire de Lyon, expose quant à lui sa position de principe sur la nécessité et l'utilité de l'observatoire : un outil d'objectivation de la réalité qui permet de la réactivité et de l'adaptation.

« L'OBSERVATOIRE EST TOURNÉ VERS L'ACTION », Bertrand Cadiot

À quoi vous sert l'observatoire de la délinquance ?

Notre objectif premier est de réduire la délinquance. Même s'il est illusoire de vouloir l'éradiquer, il faut en diminuer les nuisances afin de les rendre socialement vivables. La question de l'action est donc première et l'observatoire doit être au service de l'action.

L'observatoire permet de différencier de manière fine les types de délinquance, de dépasser les clichés (ainsi, on s'aperçoit que c'est dans le centre-ville que la délinquance est la plus importante et l'on analyse ensuite les liens entre quartiers et centre-ville) et donc d'éviter les amalgames. Ce travail fin d'explication amène directement aux outils à mobiliser pour l'action. À partir de l'observation, on établit et actualise donc le diagnostic ; on peut faire un vrai travail.

Qu'observez-vous ?

Des éléments quantitatifs et qualitatifs. Par exemple, sur les incivilités, l'observation quantitative est très difficile. Elle est même vouée à l'échec car chacun a une idée différente des « incivilités ». C'est une question d'ambiance urbaine qui pourra être appréciée par les acteurs de quartier (équipements de quartier, bailleurs, etc.). D'autre part, les chiffres de la délinquance (fournis par la police et la gendarmerie nationale), même s'ils sont critiquables, constituent une base indispensable à la discussion car ils permettent une comparaison dans le temps.

Comment travaillez-vous au sein de l'observatoire ?

Le diagnostic et l'observation sont partagés entre différents partenaires : ceux qui font appliquer et respecter la loi (polices, justice), les acteurs de l'éducation (professeurs, principaux de collège), les bailleurs, les acteurs sociaux (centres sociaux...). Cela concerne également des membres de la « société civile » (commerçants, employeurs, syndicats) que l'on peut rencontrer au sein des conseils de quartier. Cependant les chiffres ne doivent pas être communiqués sans autre explication (hors communication officielle de l'état 4001), car cela est source de confusions ou d'interprétation erronée. Parfois les chiffres de la délinquance augmentent seulement à cause de quelques actes. Nous avons donc mis en place un maillage fin des acteurs, et créé une écoute et une culture de travail en commun, même si chacun doit rester dans son métier. L'observatoire est donc à la fois fin, qualitatif et partenarial.

L'Observatoire de Vienne

Créé en janvier 1999, l'observatoire porte sur les villes de Vienne, Chasse-sur-Rhône, Pont-Évêque (soit environ 40 000 habitants) signataires du CLS intercommunal en janvier 1998. Installation prévue à l'automne 2003 d'un CISPD (18 communes, 66 000 habitants).

Données. 21 items extraits du 4001 choisis au regard des faits pesant sur la vie quotidienne de la population (ces faits sont essentiellement ceux de la délinquance de voie publique) ainsi qu'un recensement des atteintes aux biens, aux personnes, à l'environnement, constatés par d'autres acteurs que les forces de sécurité et par les habitants.

Sources. Police et gendarmerie nationales, complétées par les polices municipales, les transporteurs, les bailleurs, et les 4 maisons de services publics pour Vienne.

Les éléments qualitatifs sont recueillis lors des 6 groupes territoriaux du CLS (trimestriels et selon les besoins) animés par la chargée de mission et donnent lieu à une synthèse annuelle.

Périodicité. Semestrielle

Diffusion. Toutes institutions partenaires du CLS ; analyse dans les groupes territoriaux pour prospective et rétroaction.

Production. Une assistante (10 j/an environ) et la chargée de mission (12 j/an).

De l'observation à l'action : avez-vous quelques exemples ?

J'en prendrai trois de nature différente.

Les vols de voiture. La cartographie des vols de voiture a permis à la police de localiser précisément les lieux des vols, puis ont été différenciés des types de délinquants : des « paumés », des jeunes sans permis, des délinquants organisés en vue d'un casse

ou d'un trafic. On a alors engagé un travail sur chaque problème, et on constate aujourd'hui une baisse de 40 % des vols de voiture.

Les attaques à main armée sur les commerçants. L'observatoire a montré à une certaine période une hausse brutale. On a remarqué que les butins étaient toujours très faibles, l'on peut en déduire que ce sont des amateurs ; parfois venant de la ville, parfois d'ailleurs. On a pu déterminer des horaires et des périodes de recrudescence. Le traumatisme subi par les commerçants était important, nous les avons rencontrés. Des actions ont été engagées : d'une part la formation des commerçants, plutôt avant les périodes de recrudescence, d'autre part le renforcement de la surveillance de la police à l'ouverture et à la fermeture

L'ambiance d'un quartier s'était dégradée : voitures brûlées, tapage nocturne... Un diagnostic affiné a montré que cela reposait principalement sur deux jeunes « abandonnés ». La démarche partenariale entre les différents acteurs sur ce quartier alliée à des décisions judiciaires et à un projet éducatif ont permis au quartier de retrouver le calme et à ces jeunes d'accepter cet accompagnement éducatif. Vous le voyez, dans l'observatoire il y a aussi une dimension de « veille sociale » qui se décline quartier par quartier. Notre fil directeur, c'est l'ambiance urbaine. Cela passe par la mise en cohérence de tous les domaines d'intervention, de la prévention à la sécurité, avec les différents niveaux d'organisation territoriale, quartier, ville, agglomération. L'agrégation de données quantitatives d'une part, et le travail d'animation du réseau par la chargée de mission d'autre part, sont des éléments-clés de cette mise en cohérence.

« L'OBSERVATOIRE, UNE NÉCESSITÉ POUR ÊTRE RÉACTIF ET ADAPTER LES RÉPONSES », Jean-Louis Touraine

Pour moi l'observatoire est une **nécessité méthodologique** : pour résoudre un problème, il faut bien le poser ; or on a souvent tendance à vouloir trouver des solutions le plus rapidement possible sans bien quantifier et analyser le problème. Même si l'observatoire introduit un délai avant l'action, ce n'est donc pas selon moi du temps perdu.

L'observatoire nous permet en outre d'améliorer les outils de prévention de la délinquance, d'être plus réactifs, d'adapter des réponses pour faire face à la grande mobilité des nuisances et des délits. Il faut pour cela des chiffres précis, fréquents.

L'Observatoire de la délinquance et de la sécurité de Lyon

Créé en 1999, l'observatoire de la ville de Lyon (445 452 habitants) est un des projets du CLS signé en 1998. Il combine une approche quantitative, cartographique et qualitative pour l'analyse des faits de délinquance et du sentiment d'insécurité.

Données et sources. Approche quantitative : extraits du 4001, police nationale mineurs, SDIS, Spip, PJJ, MJD, conseil général, Éducation nationale, SNCF.

Traitement cartographique des incidents relevés par : police municipale, services municipaux impliqués dans la gestion des équipements et des quartiers, transports en commun, centre de supervision urbaine de Lyon (CSUL).

Les données qualitatives proviennent des courriers de plaintes, d'entretiens auprès de relais locaux, d'enquêtes habitants...

Périodicité. Un rapport semestriel par arrondissement, un rapport annuel à l'échelle de la commune.

Diffusion. À l'ensemble des partenaires via les différentes instances (comité de pilotage du CLS, groupes locaux de sécurité, services mobilisés, cellule de veille). Les résultats sont présentés et discutés par arrondissement (diagnostics locaux partagés de sécurité) puis à l'échelle communale permettant de réorienter l'action des services publics au regard des nouvelles problématiques voire d'apporter de nouvelles réponses (ingénierie de projet).

Production. Un agent de développement à temps plein. Conception, gestion et animation : 38 112 € (50 % Ville, 50 % État).

Nous avons besoin de chiffres produits de manière partenariale : ils ne doivent pas être étiquetés « ville de Lyon » sinon ils seraient sujets à méfiance ; l'important est qu'ils soient le plus objectif possible. L'observatoire fonctionne aussi avec un réseau d'information (acteurs sociaux...) afin d'analyser les chiffres de manière assez fine, de croiser les lectures. Ainsi ces éléments nourrissent la réflexion et les propositions, et permettent de ne pas être « prisonnier » des pétitions ou des demandes particulières tout en adaptant les réponses aux quartiers. Les chiffres sont également un point de comparaison servant de base à l'évaluation des effets des actions. Même s'ils sont réducteurs, c'est la seule manière d'avoir un étalon.

Enfin, cet élément objectif aide à communiquer de manière non partisane ou politicienne. En effet, même s'il faut prendre en compte le sentiment d'insécurité et écouter les gens, il faut le relativiser et travailler à partir de réalités observées. ■

**Propos recueillis par Violaine PINEL
et Françoise MALBOSC**